

# mardi 16 mars 2010



PARIS, 16 mars 2010 (AFP) - Un numéro vert gratuit « SOS Loyers impayés » a été ouvert mardi à destination des locataires et des propriétaires leur permettant d'avoir accès aux démarches à effectuer, a annoncé le secrétariat d'Etat chargé du Logement dans un communiqué.

Le 0805160075 intervient pour prévenir les expulsions locatives, au lendemain de la fin de la trêve hivernale.

En composant ce numéro, toute personne peut être mise en relation avec un agent de l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (Adil) de son lieu de résidence pour bénéficier « de conseils et d'un accompagnement adapté », explique le secrétariat d'Etat.

La mise en place de ce numéro a été confié à l'Agence nationale d'information sur le logement (Anil), qui avec le réseau des Adil emploie près de 480 agents, pour la plupart des conseillers juristes.

L'information téléphonique existait déjà mais la mise en place d'un numéro unique et gratuit vise à développer la prévention des expulsions, partant du constat que « trop souvent, lorsque les situations d'impayés sont détectées et que les travailleurs sociaux interviennent au sein d'une famille en difficulté, la dette locative est déjà importante et il devient alors difficile pour elle d'y faire face », selon le communiqué.

Chaque année, plus de 100.000 décisions de justice d'expulsion sont prononcées, et plus de 10.000 expulsions sont réalisées avec l'aide de la force publique.

(Source AFP)